

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T043-2024**Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public,
10 rue du PERRON, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande de M. DA CUNHA Thierry en date du 02 avril 2024, d'une permission d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une benne sur chaussée les jeudi 04 et vendredi 05 avril 2024,

Vu l'état des lieux,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : M. DA CUNHA Thierry est autorisé à mettre en place une benne, sur la chaussée, au droit du n°10 rue du Perron, pour des travaux de rénovations. La largeur maximum autorisée sera de 1m80.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable les jeudi 04 et vendredi 05 avril 2024 de 08h à 17h.

La benne devra être enlevée en fin de journée.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : M. DA CUNHA Thierry est chargé de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, M. DA CUNHA Thierry, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à M. DA CUNHA Thierry.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 02 avril 2024

Le Maire,
Arnaud SAVOIE

Publié le : 03/04/24

